

1^{er} Open rapide de Montaigu

Règlement intérieur de la compétition

Article 1 : PRESENTATION DE L'ÉVENEMENT ;

L'échiquier Montacutain organise son 1er open rapide le dimanche 14 juin 2026 .
Cet événement est constitué de deux tournois ;

- un tournoi principal A, ouvert à tout joueur licencié homologué FIDE : 70804
- un tournoi B réservé aux joueurs de - 1600 élo homologué FIDE : 70805

Ces deux tournois se dérouleront à la salle du Cercle au 4 rue des jardins 85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY / MONTAIGU

Ces deux tournois sont ouverts à tous les joueurs titulaires d'une licence B minimum valable pour la saison en cours.

Article 2 : Règles du jeu

Les **règles du jeu** sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE), telle qu'adoptées par le 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (INDE). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023. Les appariements se font au système suisse intégral à l'aide du logiciel PAPI 3.3.8

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article A5 sera appliqué pour toute la compétition.

Le jeu est régi par les Règles du jeu Rapide spécifiées dans les articles A.2 A3 et A5.

Article 3 : CADENCE ;

Les deux tournois se jouent en 9 parties à la cadence de 12min + 3 sec/coup par joueur.

Tout retard de plus de 10 minutes après le lancement effectif de la ronde est sanctionné par un forfait

Article 4 : HORAIRE DES RONDES :

La vérification des licences aura lieu de 9h00 à 9h50 sur le lieu du tournoi.
Les joueurs peuvent s'inscrire le jour même au tournoi mais dans ce cas, le prix de l'inscription sera majoré.

Horaires des rondes:

R1 : 10h10 R2 : 11h00 R3 : 11h45 R4 : 12h30
R5 : 14h15 R6 : 15h00 R7 : 15h45 R8 : 16h30
R9 : 17h15

Remise des récompenses vers 18H00

Article 5 : DROITS D'INSCRIPTIONS ET PRIX :

Droits d'inscriptions :

Les droits d'inscription sont de 13€ pour les adultes et 7€ pour les jeunes (jusqu'à U20), ils seront de 16€/8€ le jour de l'événement

Prix :

1 ^{ER} du tournoi A	200€
2 ^{ème} du tournoi A	100€
3 ^{ème} du tournoi A	50€

Les prix seront attribués au classement général et par catégories.
Ces prix sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.
La liste complète des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la ronde 5.

Article 6 : DEPARTAGES :

Les départages pour les deux tournois sont, dans l'ordre :

- le Buchholz tronqué
- le Buchholz
- la Performance

Article 7 : FIN DE PARTIE ET RESULTATS :

- Dès la partie finie, le gagnant doit **apporter immédiatement** son résultat à l'arbitre (les blancs en cas de match nul) .

En fonction des disponibilités techniques, il sera invité à saisir lui-même le résultat.

Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double forfait.
A la fin de chaque ronde le joueur VAINQUEUR met son roi au centre du jeu. En cas de match nul les deux rois seront mis au centre de l'échiquier. Ceci permet une vérification rapide des résultats.

Article 8 : ARBITRE :

L'arbitre du 1^{er} Open rapide A et B est :

Nicolas POTIRON AF02

Article 9 : commission d'appel :

En cas de litige, il est prévu un jury d'appel qui sera constitué de l'arbitre principal, de l'organisateur, du plus fort ELO féminin et du plus fort ELO masculin et du président du club.

Article 10 : CONDUITE DES JOUEURS

Les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur.

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du joueur d'échecs (voir annexe). Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement (dégradation, tapage, etc.) pourra être sanctionné par l'exclusion du tournoi. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi. **Les règlements régissant les appareils électroniques sont à présent très strictes. Aucun téléphone mobile n'est autorisé dans la salle de tournoi et cela ne fait aucune différence qu'il soit allumé ou non. Si un téléphone mobile (même éteint) est découvert sur un joueur, sa partie est immédiatement perdue et son adversaire gagnera. Le résultat sera 1-0 ou 0-1. Peu importe si, lorsque le téléphone mobile est découvert, l'adversaire ne peut pas mater le roi du joueur fautif par aucune suite de coups légaux : il gagne la partie.**

Toutefois, le règlement de la compétition permet que de tels appareils soient laissés dans le sac d'un joueur, à condition qu'ils soient complètement éteints. Ce sac doit être rangé conformément aux directives de l'arbitre. Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre.

L'utilisation de téléphone portable, de baladeur ou de matériel électronique est strictement interdite dans l'espace de jeu. Les téléphones doivent être

éteint et mis en consigne sur la table de l'arbitre ou mis dans un sac fermé restant dans l'aire de jeux.

L'Arbitre pourra vérifier la présence (ou non) d'un appareil électronique susceptible de supporter un logiciel de jeu d'Echecs en demandant au joueur de vider ses poches.

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission de l'Arbitre et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

A l'issue de la partie, les joueurs ne devront en aucun cas rester dans l'aire de jeux.

Il convient d'éviter toute conversation ou lecture suspecte.

Les stands de littérature échiquéenne ne peuvent ouvrir qu'à l'issue de la 1^{ère} heure de jeu

Une salle d'analyse sera mise à la disposition des joueurs ; les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site. Les joueurs inscrits peuvent solliciter auprès de l'Arbitre une ou plusieurs absences. Dans ce cas, ils ne sont pas appariés pour la (les) ronde(s) concernée(s).

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'Arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante.

Signalement des abandons non justifiés au Directeur des tournois, titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 11 : CLASSEMENT

La cérémonie de remise des prix commence à 18h00 le dimanche 14 JUIN 2026.

Mode de répartition des prix : attribution « **à la place** ».

L'arbitre principal
Nicolas Potiron

L'organisateur
Echiquier Montacutain